

COMPTE-RENDU du Jeudi 21 juillet 2022

Pouvoirs : C. Bandiera à N. Fauré, P. Fuser à A. Mahcer

Conseillers absents excusés : A. Criado

Secrétaire de séance : N. Fauré.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2022

Approbation à l'unanimité des présents.

2- Délibération : arrêt de la révision allégée du PLU

Après présentation du bilan de la concertation, proposition :

- d'approuver le bilan de la concertation,
- d'arrêter le projet de révision « allégée » du PLU,
- de soumettre ce projet de révision « allégée » à l'examen conjoint des personnes publiques associées et consultées.

Approbation à l'unanimité des présents.

2- Délibération : Personnel communal-mise en place des autorisations spéciales d'absence

Présentation du projet de règlement pour les autorisations d'absences qui a reçu un avis favorable du comité technique intercommunal du centre de gestion du 05 juillet 2022.

Proposition de la mise en place du règlement à compter du 01 août 2022.

Approbation à l'unanimité des présents.

3- Délibération : Personnel communal-mise en place du compte épargne temps (CET)

Présentation du dispositif de compte épargne temps qui a reçu un avis favorable du comité technique intercommunal du centre de gestion du 05 juillet 2022.

Ce compte permet d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés. Il est ouvert de droit et sur leur demande aux fonctionnaires titulaires et aux agents contractuels de droit public, qu'ils occupent un emploi à temps complet ou un ou plusieurs emplois à temps non complet.

Le compte épargne-temps peut être utilisé sans limitation de durée.

Proposition de la mise en place du compte épargne temps.

Approbation à l'unanimité des présents.

4- Délibération : Personnel communal - création d'un poste d'adjoint d'animation de 25h53 (25,89) - Suppression du poste de 24h

Suite à la suppression d'un poste d'ATSEM, il est proposé de faire évoluer le temps de travail d'un poste d'adjoint d'animation pour mise à disposition de la classe de GS/CP sur le matin.

Proposition de créer un poste d'adjoint d'animation de 25h53 (25,89) et de supprimer le poste d'adjoint d'animation de 24h.

Approbation à l'unanimité des présents.

5- Règlement intérieur ALAE et cantine

Présentation du règlement de l'ALAE et des modifications mineures.

Approbation à l'unanimité des présents.